

# CALENDRIER DE COLLECTE

# 2026



HERBLAY-  
SUR-SEINE

## Jours de collecte

	Pavillons et petits collectifs (- de 10 logements)	Collectifs (dès 10 logements)	Zones d'activités*
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			

Merci de rentrer vos bacs après la collecte !



**Déchets résiduels** - déposez vos sacs fermés dans le conteneur à couvercle grenat. Collecte le matin dès 6h.

En pavillon ou petit collectif (- de 10 logements), **la fréquence de cette collecte a toujours lieu une fois par semaine.**

Collectifs (à partir de 10 logements). La collecte a lieu deux fois par semaine.



**Emballages et papiers** **100% des papiers et des emballages se trient !** Déposez-les **en vrac** dans le conteneur à couvercle jaune.

Collecte le matin à partir de 6h.



**Déchets verts** - **en vrac** dans le bac à déchets verts ou en fagots - collecte le matin à partir de 6h **du 31 mars au 15 décembre**. Merci de limiter à 3 fagots par collecte.

N'attendez pas la 1<sup>ère</sup> collecte pour déposer vos végétaux, venez à la déchèterie à Bessancourt ! Du 14 au 29 mars 2026, 3 passages sont offerts en déchèterie avant la reprise de la collecte.

\* Zones d'activités : collecte des déchets résiduels à partir de 15h

Les collectes de vos déchets sont assurées les jours fériés

## Dates de collecte du verre



### 1<sup>er</sup> mercredi matin de chaque mois

à partir de 7h. Bocaux et bouteilles à déposer en vrac sans le couvercle dans le conteneur à couvercle vert.

- |             |                         |                           |              |
|-------------|-------------------------|---------------------------|--------------|
| - 7 janvier | - 1 <sup>er</sup> avril | - 1 <sup>er</sup> juillet | = 7 octobre  |
| - 4 février | - 6 mai                 | - 5 août                  | - 4 novembre |
| - 4 mars    | - 3 juin                | - 2 septembre             | - 2 décembre |

## Si vous êtes collectés en bornes enterrées

Tout dépôt de déchets en dehors des bornes est considéré comme un dépôt sauvage et passeable d'une amende. Déposer des déchets autour des bornes empêche le camion d'effectuer la collecte.

Borne pleine ? Dirigez-vous vers un autre point de tri du réseau de votre quartier.

Un problème technique ?

Signalez-le-nous en flashant le QR code situé sur la borne !

## Faire réparer/changer un conteneur

Si votre conteneur est trop petit, trop grand, cassé ou a été volé, remplissez notre formulaire situé sur notre application «Solutions Tri-action» de notre site internet.



Scannez-moi !

Formulaire sur la page d'accueil du syndicat ou application «Solutions Tri-action»



⊕ d'infos :

[www.syndicat-tri-action.fr](http://www.syndicat-tri-action.fr)



Formulez toutes vos demandes sur notre site internet ou «Solutions Tri-action»

TRI-ACTION

HERBLAY  
SUR-SEINE

Valkarisis  
AGGLO



## Emballages et papiers

Tous les emballages et les papiers se trient !

- ✓ A mettre en vrac dans le bac ou la borne jaune
- ✓ Merci de bien vider vos emballages, inutile de les laver

### Emballages en plastique

#### Bouteilles et flacons



#### Pots, boîtes, tubes, barquettes et polystyrène



#### Sacs, sachets, suremballages, films

### Papiers et cartons

#### Tous les papiers



#### Cartons, briques alimentaires



# Mémo Tri



Un doute ?  
Scannez-moi !

CITEO

Téléchargez l'appli  
[consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr)

## Déchets résiduels

Déposez vos sacs poubelles dans le bac ou la borne grenat



- Déchets d'hygiène (mouchoirs, couches...),
- mégots de cigarette,
- objets en plastique (non électriques),
- restes alimentaires non consommables si aucune solution de gestion des biodéchets n'est disponible.

## Emballages en verre

En vrac, dans le bac ou dans la borne verte

#### Bouteilles



#### Pots et bocaux



## Déchets verts

Déposez dans votre bac, en vrac ou en petits fagots attachés (3 fagots par collecte)



→ Ils sont collectés aux dates indiquées sur la première page de votre calendrier.

→ Ils doivent être présentés exclusivement en conteneurs normalisés, conçus pour être accrochés aux lève-conteneurs.

→ Les bacs grenats réservés aux ordures ménagères ne doivent pas être utilisés pour la collecte des végétaux.

→ Et si vous passiez aux solutions alternatives compostage, paillage ou encore aux tontes mulching ? + d'infos dans la rubrique «infos pratiques»

### Emballages en métal

#### Aérosols, conserves, canettes



#### Petits contenants, tubes, couvercles, capsules à café



# Recyclage et réemploi

## Déchèterie mobile

La déchèterie vient à vous !

→ **Samedi 7 mars et 17 octobre 2026, de 9h à 17h**, en face du lycée Montesquieu, place Roger Sarotin. Le 21 mars, apportez vos branches et repartez avec du broyat !

Participez à l'atelier municipal de broyage, organisé en partenariat avec le Syndicat Tri-Action.



## Déchèterie de Bessancourt

La déchèterie vous accueille du lundi au dimanche tout au long de l'année !

**Ouverture** 7 jours sur 7 sauf le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier.  
Horaires d'hiver, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : 10h-18h et le mercredi (8h-18h).  
Horaires d'été, du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : 10h-20h et le mercredi (8h-20h).

**Adresse :** Zone industrielle, rue de Pierrelaye/D411, 95550 Bessancourt.  
Coordonnées GPS : 49.029906, 2.188128



+ d'infos  
[www.syndicat-tri-action.fr,  
rubrique déchèterie](http://www.syndicat-tri-action.fr/rubrique-dechetterie)

## Nouvel accès à la déchèterie plus simple, plus rapide

L'accès à la déchèterie se fait désormais par reconnaissance de plaque d'immatriculation.  
Plus besoin de badge : la barrière s'ouvre automatiquement à votre arrivée — **simple, rapide et sécurisé !**

**Inscrivez-vous dès maintenant en ligne**, en renseignant vos informations et vos justificatifs (domicile, assurance habitation, carte grise).

**Vous avez un véhicule de prêt ?** Aucun souci, ajoutez-le facilement depuis votre espace en ligne



## Donnez-leur une seconde vie !

### Vêtements et chaussures

Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Selon leur état, ils seront recyclés ou valorisés.



Retrouvez les points d'apport volontaire sur <https://www.refashion.fr/citoyen/fr>

**LE RELAIS**  
Val de Seine

En 2024, ce sont 94 tonnes de vêtements qui ont été récoltées dans nos bornes Le Relais à la déchèterie de Bessancourt, permettant au Syndicat-Tri-Action de recevoir le prix du Partenaire de l'Insertion.



### Vélos, meubles et objets

Vous avez encore des appareils, objets et vélos en bon état ? Apportez-les au local réemploi de la déchèterie de Bessancourt. Ils seront collectés par des associations qui leur donneront une nouvelle vie ! Votre passage ne sera pas décompté.



+ d'infos sur le local réemploi



# Infos pratiques



HERBLAY-SUR-SEINE

## Collecte des déchets verts

Depuis 2025, le bac à déchets verts fourni par le syndicat est le seul contenant autorisé à la collecte.

Assurez-vous que votre bac ne déborde pas, et que le couvercle soit bien fermé.

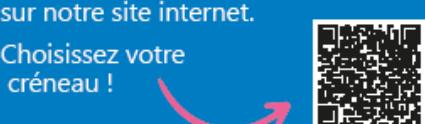
Tout au long de l'année, vous pouvez aussi déposer vos déchets verts à la déchèterie du Syndicat Tri Action à Bessancourt.

**Pensez à sortir vos bacs la veille du jour de collecte !**

## Encombrants

Prenez votre rendez-vous directement sur notre site internet.

Choisissez votre créneau !



Déposez en vrac dans votre bac et/ou en 3 petits fagots attachés à côté du bac :



## Réduisez vos déchets, compostez !

Des composteurs individuels à disposition grâce à notre dispositif «Osez le compost». Vous pourrez ainsi enrichir votre sol et vos plantes !

Si vous habitez en pavillon, vous pouvez commander un composteur via un formulaire dédié sur notre site internet [www.syndicat-tri-action.fr/compostage](http://www.syndicat-tri-action.fr/compostage)



Pensez au mulching pour vos gazons. Pour un compost de qualité, homogénéisez-le en coupant finement vos matières organiques : épluchures, brindilles, résidus de désherbage, etc.



## Besoin de conseils ?

Contactez l'un de nos deux guides composteurs sur notre site [www.syndicat-tri-action.fr](http://www.syndicat-tri-action.fr)

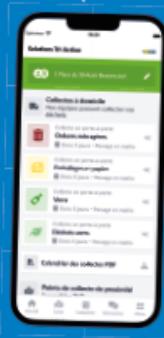
## Nouveauté

### L'application “Solutions Tri-Action” !

Simplifiez la gestion de vos déchets grâce à votre nouvelle application mobile.

- Consultez vos jours de collecte,
- Localisez les points d'apport volontaire,
- Retrouvez les consignes de tri adaptées à votre commune,
- Et recevez des alertes personnalisées en cas de changement ou d'information importante.

Disponible sur notre site internet et sur mobile !



Scannez le QR code et téléchargez l'application dès maintenant !



⊕ d'infos :  
[www.syndicat-tri-action.fr](http://www.syndicat-tri-action.fr)

Formulez toutes vos demandes sur notre site internet ou «Solutions Tri-action»